



Hondenschool

Tombeekse Honden Vereniging

VZW

Tombeekse Hondenvereniging vzw

Waaibergstraat 6
3090 TOMBEEK

Editie 2024, Nummer 1



A tous nos Membres,

Ce 1er janvier 2024 je vous souhaite une année pleine d'inspiration !

Nous venons de terminer une année merveilleuse ! Certains moments étaient intenses mais nous sommes prêts à recommencer.

Nous retenons tout ce qui allait bien mais nous aimerions instaurer quelques nouveautés qui, je l'espère, seront aussi des améliorations.

En 2023 en moyenne 84 chiens différents participaient en moyenne par semaine aux cours. Ceci représente une moyenne de 127 cours et de 32 heures de cours par semaine. Les cours de hoopers ne sont pas compris dans ces moyennes. Ceci était assez intensif ...

En plus des cours hebdomadaires, nous avons organisé un nombre de manifestations et concours, nous avons géré l'administration, les achats, le planning, les surprises ... Cela est encore plus intensif ...

Nous avons donc réfléchi à réduire l'effort fourni pour les tâches répétitives afin de pouvoir focaliser sur le but de notre association : délivrer des cours de qualité.

Nous allons donc introduire quelques "améliorations" :



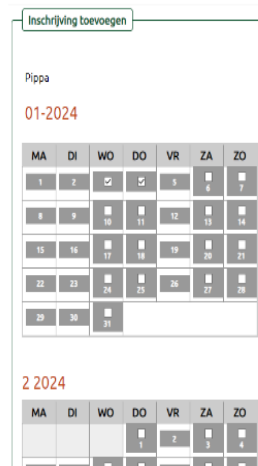
INSCRIPTIONS ET PLANNING DES COURS

A partir de janvier 2024, les inscriptions ne se feront que par le lien personnalisé qui vous sera envoyé dans les jours qui viennent. Il est possible de s'inscrire pour 4 mois et/ou se désinscrire jusqu'au dimanche minuit.

Le planning ne sera plus envoyé par mail. A partir du mardi midi, il sera disponible sur notre site web

www.tombeeksehondenvereniging.be → Over ons → Weekplan ou via le lien sur notre page d'accueil.

Ces deux changements vont libérer du temps chaque semaine.



COURS INDIVIDUELS POUR CHIOTS (ET CHIENS PLUS AGÉS)

A partir de janvier 2024, il n'y aura plus que des cours individuels (1-1) pour les (nouveaux) chiots. L'expérience démontre qu'une approche individuelle des chiots et de leurs maîtres garantit de meilleurs résultats.

Ces cours seront planifiés le lundi soir, le mercredi après-midi et le jeudi matin. Si nous avons suffisamment de demandes, ces cours pourront également être planifiés pendant le weekend.

Les chiots déjà inscrits ainsi que les autres chiens pourront faire la demande de s'inscrire à ces cours individuels.

CALENDRIER 2024

Une de nos bonnes intentions de 2024 est d'améliorer la communication concernant notre planning. Nous avons déjà planifié quelques activités :

Ce lien vous fourni déjà un premier aperçu : (www.tombeeksehondenvereniging.be → Over ons → Agenda).





WEBSITE

Les derniers jours nous avons travaillé durement à la mise à jour de notre site web. Nous vous invitons à le visiter et à donner votre avis et suggestions pour l'améliorer (www.tombeeksehondenvereniging.be) 😊

CÔTISATION 2024

- ✓ Les membres qui sont membres depuis plus d'1 an sont invités à payer l'ensemble cõtisation membre/cours 2024 avant le 1 février 2024.
- ✓ Les nouveaux membres (inscrits au cours de 2023) ne doivent rien faire pour le moment. Ils recevront dans le courant de 2024 (lors de l'expiration de leur cõtisation) une invitation à renouveler le paiement.



La cõtisation membre reste 75 EUR et contient : assurance RC et assurance dommages physiques du conducteur. Ceci peut couvrir plusieurs personnes à condition que seulement 1 personne ne se trouve sur le terrain.

Les cours, également 75 EUR comprennent : 3 cours d'Obéissance ou 2 cours de Hoopers par semaine pendant un an pour 1 chien. Pour plusieurs chiens et/ou plusieurs disciplines il faut payer 75 EUR par an et par chien en plus.

Les cours additionnels comme les cours individuels, cours de pistage, cours privés devront être payés séparément.

Le montant dû sera payé par virement sur le compte de l'association : BE56 0018 2842 9788) en mentionnant le nom de la personne et le nom du chien.



VACCINATIONS

- ✓ Tous les chiens inscrits doivent être en ordre de vaccinations de base (hondenziekte, besmettelijke leverziekte, leptospirose et parvovirose) ainsi que la vaccination toux du chenil (Bordetella / Para-influenza). Les rappels de vaccinations et/ou le vaccicheck devront être en ordre.

- ✓ Veuillez-nous fournir en plus du paiement des c otisations, une copie de la preuve de vaccination/vaccicheck du/des chien(s) inscrit(s). Vous pouvez envoyer cette copie par mail (monik.opdebeeck@skynet.be) ou par SMS (0473911269).

L'inscription ne sera valable qu'apr es validation des 2 conditions (paiement + vaccination).



INSCRIPTIONS 2024

Le formulaire papier d'inscription n'existe plus. A partir de janvier 2024 nous g erons les inscriptions uniquement de fa on  lectronique.

Notre website s'en occupe : www.tombeeksehondenvereniging.be → Lidmaatschap

Afin de compl ter votre inscription, il faut la carte d'identit  (num ro national) et le passeport Europ en (carnet bleu) de votre (vos) chien.

Si vous avez plusieurs chiens, il faudra remplir plusieurs formulaires.

Cette ann e nous demandons aux 'anciens' membres de se r -inscrire. Voulez-vous bien vous en occuper le plus rapidement possible ?



B N VOLES

Renforcez notre  quipe en tant que **b n vole** !

Nous cherchons des collaborations pour nous aider lors des manifestations et festivit s pour les traductions, pour g rer notre pr sence sur les r seaux sociaux, pour nos reportages photos, pour l'entretien r gulier de notre infrastructure, pour l' quipe cuisine ...

R fl chissez-y et faites nous savoir quelles aides vous proposez ...

Bien   vous ,

Tombeekse Hondenvereniging vzw
Monik OP DE BEECK